

Désignation de l'entreprise										A3S		Néant ☐ *																																	
Adresse de l'entreprise										8 ROUTE DU CAMP D'AVIATION		34130 CANDILLARGUES																																	
SIRET										5		3		7		9		7		6		0		3		7		0		0		0		2		9									
Durée de l'exercice en nombre de mois *										1		2		Durée de l'exercice précédent *										1		2																			
																				Exercice N clos le										3		1		0		3		2		0		2		4	
ACTIF										Brut 1										Amortissements-Provisions 2										Net 3															
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial *	010											012																															
		Autres *	014											016																															
	Immobilisations corporelles *		028	221 413										030	66 131										155 282																				
	Immobilisations financières * (1)		040	79 949										042											79 949																				
	Total I (5)			044	301 362										048	66 131										235 231																			
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *		050											052																														
		Marchandises *		060											062																														
	Avances et acomptes versés sur commandes		064											066																															
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *		068	106 849										070											106 849																			
		Autres * (3)		072	4 624 982										074											4 624 982																			
	Valeurs mobilières de placement		080											082																															
	Disponibilités		084	4 105										086											4 105																				
	Charges constatées d'avance *		092	60 650										094											60 650																				
	Total II			096	4 796 587										098											4 796 587																			
	Total général (I + II)			110	5 097 948										112	66 131										5 031 817																			
PASSIF																				Exercice N 1										NET															
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *		120											18 760																															
	Écarts de réévaluation		124																																										
	Réserve légale		126											1 876																															
	Réserves réglementées *		130																																										
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants *)		131											)	132	4 620 786																													
	Report à nouveau		134																																										
	Résultat de l'exercice		136											(9 912)																															
	Subventions d'investissement		137																																										
	Provisions réglementées		140																																										
	Total I			142	4 631 510																																								
Provisions pour risques et charges			Total II	154																																									
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées		156	22 409																																									
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		164																																										
	Fournisseurs et comptes rattachés *		166	13 645																																									
	Dettes fiscales et sociales (dont montant de la TVA)		169	17 808										)	172	157 492																													
	Comptes courants d'associés		173	126																																									
	Autres dettes		175	206 636																																									
	Produits constatés d'avance		174																																										
Total III			176	400 307																																									
Total général (I + II + III)			180	5 031 817																																									
RENOIS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193											(4)	Dont dettes à plus d'un an										195	5 151																			
	(2)	Dont créances à plus d'un an	197											(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *										182	25 563																			
	(3)	Dont compte courant d'associés débiteurs	199											Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *										184	2 750																				
* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD																																													

PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/03/2024 a une durée de 12 mois.
L'exercice précédent clos le 31/03/2023 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 5 031 817,45 E.

Le résultat net comptable est une perte de 9 912,01 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis par les dirigeants.

1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF

3.1 - Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

3.1.1 - Immobilisations brutes = 301 362 E

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	202 000	19 413		221 413
Immobilisations financières	276 549	6 150	202 750	79 949
TOTAL	478 549	25 563	202 750	301 362

3.1.2 - Amortissements et provisions d'actif = 66 131 E

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	23 050	43 081		66 131
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	23 050	43 081		66 131

3.1.3 - Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortissement	Valeur nette	Durée
Materiel de transpor	220 598	66 072	154 526	de 4 à 5 ans
Mat.bureau &informat	815	59	756	2 ans
TOTAL	221 413	66 131	155 282	

3.2 - Etat des créances = 4 792 931 E

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	450		450
Actif circulant & charges d'avance	4 792 481	4 792 481	
TOTAL	4 792 931	4 792 481	450

3.3 - Produits à recevoir par postes du bilan = 37 558 E

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	126
Autres créances	37 432
Disponibilités	
TOTAL	37 558

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF (suite)**3.4 - Charges constatées d'avance = 60 650 E**

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

ANNEXE

Période du 01/04/2023 au 31/03/2024

Aux comptes annuels présentée en Euro

Edité le 16/07/2025

4 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF

4.1 - Capital social = 18 760 E

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	1876	10,00	18 760
Titres émis ou variation du nominal			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	1876	10,00	18 760

4.2 - Etat des dettes = 400 307 E

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	22 409	17 259	5 151	
Dettes financières diverses	126	126		
Fournisseurs	13 645	13 645		
Dettes fiscales & sociales	157 492	157 492		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	206 636	206 636		
Produits constatés d'avance				
TOTAL	400 307	395 156	5 151	

4.3 - Charges à payer par postes du bilan = 196 951 E

Charges à payer	Montant
Emprunts & dettes établ. de crédit	
Emprunts & dettes financières div.	
Fournisseurs	
Dettes fiscales & sociales	91 717
Autres dettes	105 234
TOTAL	196 951

5 - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

5.1 - Ventilation du chiffre d'affaires = 113 958 E

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Prestations de services	112 500	98,72 %
Produits des activités annexes	1 458	1,28 %
TOTAL	113 958	100,00 %

5.2 - Autres informations relatives au compte de résultat

Les postes de charges et produits composant le résultat de l'exercice figurent au compte de résultat des états financiers.
On pourra s'y reporter ainsi qu'à la plaquette financière annuelle, documents qui fournissent une information plus détaillée.

6 - AUTRES INFORMATIONS**6.1 - Rémunération des dirigeants**

Cette information n'est pas mentionnée dans la présente Annexe, car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

8 - DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

8.1 - Produits à recevoir = 37 558 E

Produits à recevoir	Montant
Clients et comptes rattachés :	126
Clients fact. a etab(41810000000)	126
Autres créances :	37 432
Debit.cred.div.prod.(46870000000)	37 432
TOTAL	37 558

8.2 - Charges constatées d'avance = 60 650 E

Charges constatées d'avance	Montant
Charges constat.d'av(48600000000)	60 650
TOTAL	60 650

8.3 - Charges à payer = 196 951 E

Charges à payer	Montant
Dettes fiscales et sociales :	91 717
Org.soc. charges a p(43860000000)	86 276
Etat autres ch. a pa(44860000000)	5 441
Autres dettes :	105 234
Debit.cred.div.char.(46860000000)	105 234
TOTAL	196 951

RÉSULTAT DES 5 DERNIERS EXERCICES

Période du 01/04/2023 au 31/03/2024

Présenté en Euro

Edité le 16/07/2025

RÉSULTATS DES 5 DERNIERS EXERCICES

<u>Nature des Indications / Périodes</u> <u>Durée de l'exercice</u>	31/03/2024 12 mois	31/03/2023 12 mois	31/03/2022 12 mois	31/03/2021 12 mois	31/03/2020 12 mois
<u>I - Situation financière en fin d'exercice</u>					
a) <i>Capital social</i>	18 760	18 760	18 760	18 760	18 760
b) <i>Nombre d'actions émises</i>	1 876	1 876	1 876	1 876	1 876
c) <i>Nombre d'obligations convertibles en actions</i>					
<u>II - Résultat global des opérations effectives</u>					
a) <i>Chiffre d'affaires hors taxes</i>	113 958	166 832	271 370	198 471	109 513
b) <i>Bénéfice avant impôt, amortissements & provisions</i>	33 169	4 081 568	66 418	84 112	94 807
c) <i>Impôt sur les bénéfices</i>		47 967		2 595	1 088
d) <i>Bénéfice après impôt, mais avant amortissements & provisions</i>	33 169	4 033 601	66 418	81 517	93 719
e) <i>Bénéfice après impôt, amortissements & provisions</i>	-9 912	4 016 051	53 438	73 037	85 739
f) <i>Montants des bénéfices distribués</i>					
g) <i>Participation des salariés</i>					
<u>III - Résultat des opérations réduit à une seule action</u>					
a) <i>Bénéfice après impôt, mais avant amortissements & provisions</i>	18	2 150	35	43	50
b) <i>Bénéfice après impôt, amortissements & provisions</i>	-5	2 141	28	39	46
c) <i>Dividende versé à chaque action</i>					
<u>IV - Personnel :</u>					
a) <i>Nombre de salariés</i>					
b) <i>Montant de la masse salariale</i>	242 545	168 391	149 846	180 353	90 401
c) <i>Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (Sécurité sociale, oeuvres sociales...)</i>					

Observations complémentaires

A.3.S.

Société à responsabilité limitée unipersonnelle au capital de 18 760 euros
Siège social : 8 Route du Camp d'Aviation 34130 CANDILLARGUES
537 976 037 RCS MONTPELLIER

PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS
DE L'ASSOCIÉ UNIQUE DU 30 SEPTEMBRE 2024

L'an deux mille vingt-quatre,
Le trente septembre,
A dix heures,

Monsieur Stéphane DJIANE,

Propriétaire de la totalité des 1 876 parts sociales de 10 euros composant le capital social de la Société A.3.S.,

Associé Unique et seul gérant de ladite Société,

I- A préalablement exposé ce qui suit :

En sa qualité de gérant de la Société, Monsieur Stéphane DJIANE, Associé Unique, a établi et arrêté les comptes annuels de l'exercice clos le 31 mars 2024 ; il a également établi le rapport de gestion sur les opérations de l'exercice écoulé.

II- A pris les décisions suivantes :

- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 mars 2024,
- Approbation des charges non déductibles,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce,
- Rémunération de la gérance,
- Délégation de pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

PREMIÈRE DÉCISION

L'Associé Unique, sur la base du rapport de gestion qu'il a rédigé, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 mars 2024, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.

Conformément à l'article 223 quater du Code général des impôts, l'Associé Unique indique qu'il n'y a pas eu de dépenses et charges non déductibles fiscalement visées à l'article 39, 4 dudit code.

DEUXIÈME DÉCISION

L'Associé Unique décide d'affecter la perte de l'exercice clos le 31 mars 2024 s'élevant à -9 912,01 euros de la manière suivante :

Perte de l'exercice	-9 912,01 euros
---------------------	-----------------

En totalité au compte « **autres réserves** »

Conformément à la loi, l'Associé Unique constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

TROISIÈME DÉCISION

Conformément aux dispositions de l'article L. 223-19 du Code de commerce, la présente décision fait mention des conventions antérieures qui ont été tacitement reconduites au cours de l'exercice clos le 31 mars 2024 :

Convention de trésorerie :

- GLOBAL SOFT : non rémunérée ;
- GLOBAX : non rémunérée ;
- SCI DES DELICES : 26 541,36 euros ;
- LA GLACIERE DES AMIS : 10 269,78 euros ;
- AIR REPUBLIQUE : 259,42 euros ;

QUATRIÈME DÉCISION

L'Associé Unique décide d'approuver sa rémunération en qualité de gérant allouée au cours de l'exercice écoulé, qui s'est élevée à un montant de 174 498,46 euros.

En outre, l'Associé Unique approuve la prise en charge par la Société des cotisations obligatoires et facultatives assises sur sa rémunération en qualité de gérant.

CINQUIÈME DÉCISION

L'Associé Unique donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

De tout ce que dessus, il a été établi le présent procès-verbal signé par l'Associé Unique et consigné sur le registre de ses décisions.

L'Associé Unique
Stéphane DJIANE